

ASSEMBLEE DE CORSE

**DELIBERATION N° 07/109 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PORTANT APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU PAYEUR DE CORSE
POUR L'EXERCICE 2006**

SEANCE DU 25 JUIN 2007

L'An deux mille sept, et le vingt-cinq juin, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis ALBERTINI, Vice-président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ALBERTINI Jean-Louis, ALBERTINI-COLONNA Nicolette, ALESSANDRINI Alexandre, BIANCARELLI Gaby, BIANCUCCI Jean, BIZZARI-GHERARDI Pascale, BUCCHINI Dominique, BURESI Babette, COLONNA Christine, COLONNA-VELLUTINI Dorothee, DOMINICI François, FILIPPI Geneviève, GORI Christiane, GUAZZELLI Jean-Claude, GUERRINI Christine, GUIDICELLI Maria, LECCIA Jean-Pierre, LUCIANI-PADOVANI Hélène, MARCHIONI François-Xavier, MARTINETTI Jean-Charles, MATTEI-FAZI Joselyne, MONDOLONI Jean-Martin, MOZZICONACCI Madeleine, NIVAGGIONI Nadine, OTTAVI Antoine, PIERI Vanina, PROSPERI Rose-Marie, RICCI-VERSINI Etienne, RISTERUCCI Josette, STEFANI Michel, SUSINI Marie-Ange

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme ALIBERTINI Rose à Mme COLONNA-VELLUTINI Dorothee
Mme ALLEGRINI-SIMONETTI Marie-Dominique à Mme FILIPPI Geneviève
Mme ANGELI Corinne à Mme BIANCARELLI Gaby
M. ANGELINI Jean-Christophe à Mme NIVAGGIONI Nadine
Mme CASTELLANI Pascaline à Mme MOZZICONACCI Madeleine
M. CECCALDI Pierre-Philippe à Mme LUCIANI-PADOVANI Hélène
M. CHAUBON Pierre à M. MARCHIONI François-Xavier
Mme DELHOM Marielle à M. OTTAVI Antoine
M. GALLETTI José à Mme GORI Christiane
M. LUCIANI Jean-Louis à M. DOMINICI François
Mme NATALI Anne-Marie à M. LECCIA Jean-Pierre
M. PANUNZI Jean-Jacques à Mme MATTEI-FAZI Joselyne
Mme RICCI Annie à Mme GUERRINI Christine
M. de ROCCA SERRA Camille à M. ALBERTINI Jean-Louis
Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette à Mme BURESI Babette
Mme SCIARETTI Véronique à Mme PROSPERI Rose-Marie
Mme SCOTTO Monika à Mme BIZZARI-GHERARDI Pascale
M. SISCO Henri à M. ALESSANDRINI Alexandre
M. SIMEONI Edmond à M. BIANCUCCI Jean
M. TALAMONI Jean-Guy à Mme COLONNA Christine.



L'ASSEMBLEE DE CORSE,

- VU** la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 2002.92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport du Président de la Commission des Finances, de la Planification et des Affaires Européennes,

APRES EN AVOIR DELIBERE**ARTICLE PREMIER :**

APPROUVE le compte de gestion de l'exercice 2006, établi par le Payeur de Corse, lequel est en parfaite concordance avec le Compte Administratif présenté par le Président du Conseil Exécutif de Corse.

ARTICLE 2 :

La présente délibération, qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 25 juin 2007

Pour copie certifiée conforme à l'original
pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation

Le Secrétaire Général de l'Assemblée

Serge TOMI

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Louis ALBERTINI